

MINISTERE DES MINES ET DU PETROLE

SECRETARIAT GENERAL

COMITE DE PILOTAGE ITIE-MALI *BP jmm*

République du Mali
Un Peuple-Un But-Une Foi



**COMPTE RENDU DE LA DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DU
COMITE DE PILOTAGE DE L'ITIE-MALI DU 08 Juillet 2019**

Bamako, le 08 Juillet 2019

L'An Deux Mille Dix Neuf et le Huit Juillet à 10 heures, s'est tenue la deuxième session ordinaire du Comité de Pilotage présidée par Madame le Ministre des Mines et du Pétrole, Présidente dudit Comité dans la salle de réunion de la Direction Nationale de la Géologie et des Mines. L'ordre du jour de cette session s'articulait autour des points suivants :

- 1- Examen et validation du plan de travail opérationnel pour le 2^{ème} semestre de l'année 2019;
- 2- Analyse du rapport de validation du Mali ;
- 3- Restitution de la participation de la délégation malienne à la conférence mondiale de l'ITIE tenue à Paris du 17 au 19 Juin 2019 ;
- 4- Discussions sur le programme de dissémination du rapport ITIE 2016 à l'intérieur du pays ;
- 5- Ordre du jour à soumettre à la session du Comité de Supervision ;
- 6- Etat d'avancement de la production du rapport ITIE 2017 ;
- 7- Divers.

Après vérification des présences ayant permis de conclure l'atteinte du quorum, les participants ont adopté à l'unanimité l'ordre proposé par le secrétariat permanent. La liste de présence y est jointe.

1) Examen et validation du plan de travail opérationnel pour le 2^{ème} semestre de l'année 2019 :

Le Comité de Pilotage a recommandé la mise en place d'une commission ad hoc dont la mission est d'élaborer le plan de travail opérationnel pour le 2^{ème} semestre. A cet effet, le PTO 2019, n'a pas été examiné.

2) Analyse du rapport de validation du Mali :

De l'analyse du rapport de validation du Mali, il ressort ce qui suit :

Sur les neuf (09) mesures correctives contraignantes, (05) cinq ont été pleinement mises en œuvre, en ce sens que le Mali a atteint des progrès satisfaisants vis-à-vis des exigences de la norme ITIE 2016.

Par contre quatre (04) mesures correctives doivent être mises en œuvre dans un délai de 12 mois à compter de Juin 2019 pour une troisième validation. Ces mesures correctives se rapportent à la gouvernance du Comité de Pilotage, à la description des critères techniques et financiers applicables à l'octroi et/ou le transfert des titres miniers, au suivi et à la mise en œuvre des recommandations des rapports ITIE et aux résultats et impacts.

3) Restitution de la participation de la délégation malienne à la conférence mondiale de l'ITIE tenue à Paris du 17 au 19 Juin 2019:

La délégation malienne conduite par **Mme LELENTA Hawa Baba BAH**, Ministre des Mines et du Pétrole, Présidente du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali a pris part à la conférence mondiale de l'ITIE à Paris du 17 au 19 Juin 2019. Elle était accompagnée par MM : Django Mady COULIBALY, Secrétaire Permanent de l'ITIE-Mali, Abdoul Karim MAIGA, représentant le Collège des Industries Extractives, Abdoul Wahab DIAKITE du collège de la Société Civile, Boureima CISSE, Chargé de la Collecte des

SP jmmz

